

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE FONTENILLES

N° 2025/014

SEANCE DU 25 MARS 2025

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
29	29	26

**Date de la Convocation**

19/03/25

**Date d'Affichage**

01/04/25

**Objet de la Délibération**

Modification du tableau des emplois

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-cinq mars, à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Maison des Loisirs, sous la présidence de **M. Christophe Tountevich, Maire.**

**Présents :** Mmes et Mrs TOUNTEVICH, JUMEL, TRIAES, EL HAMMOUMI, GARCIA, SUC, DAGUES BIE, PADRA, AITA, RECH, FIERLEJ, MARC, DASSENOY, RANCHET, PANAVILLE, DOLAGBENU, MONFRAIX, PERSYN, CUSIN.

**Absents :** Mme VITRICE, Mme SANDOVAL, M. SARICA

M. MEYER procuration à M. PANAVILLE

M. GOMES procuration à Mme PADRA

Mme EVEN procuration à Mme TRIAES

Mme LEROUX procuration à M. TOUNTEVICH

Mme DEGEILH procuration à M. DOLAGBENU

M. CHONG KEE procuration à Mme MONFRAIX

M. DESCHAMPS procuration à M. MARC

**Secrétaire :** Mme TRIAES

Monsieur le Maire expose qu'il y a lieu de mettre à jour le tableau des emplois du personnel communal.

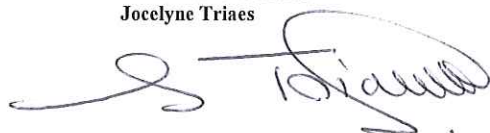
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité :

- la création d'un emploi à temps complet sur l'un des grades suivants à compter du 1<sup>er</sup> avril 2025 pour faire suite au recrutement d'un chargé de coordination Projet Education Territorial (PEDT) :

GRADE	Nombre d'emplois	Durée hebdomadaire
Animateur Territorial principal 1 <sup>ère</sup> classe	1	35 heures
Animateur Territorial principal 2 <sup>ème</sup> classe	1	35 heures
Animateur Territorial	1	35 heures
Educateur de Jeunes Enfants de classe exceptionnelle	1	35 heures
Educateur de Jeunes Enfants	1	35 heures
Adjoint animation principal 1 <sup>ère</sup> classe	1	35 heures
Adjoint animation principal 2 <sup>ème</sup> classe	1	35 heures
Adjoint animation territorial	1	35 heures

- Dit que cet emploi pourra être occupé par un contractuel.

La secrétaire de séance  
Jocelyne Triaes



Ainsi fait et délibéré en Mairie  
Les jour, mois et an que dessus  
Pour copie conforme,  
M. le Maire,  
Christophe Tountevich

